

**ACADEMIE DE POITIERS**

**COLLEGE FONTANES**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Année scolaire : 2021/2022**

**Numéro de séance ; 6**

**Date de convocation : 10/06/2022**

**Présidence de : M. Frédéric CHAPPE**

**Quorum : 16**

**Nombre des présents : 21**

**Nombre d'absents excusés : 3 personnes  
dont 1 ayant donné pouvoir**

**Fonctionnement administratif et financier**

- Validation du P.V. du C.A. du 31 Mai 2022 (vote)
- DBM (vote)
- DBM (info)
- Don de l'association des Anciens Elèves (vote)
- Concessions de logements (vote)
- Ventilation des crédits pédagogiques globalisés (vote)
- Convention Agence comptable (vote)
- Convention Partenariat Jean ZAY (vote)
- Appel à facturation (Entse ROUVREAU-déchets) (vote)

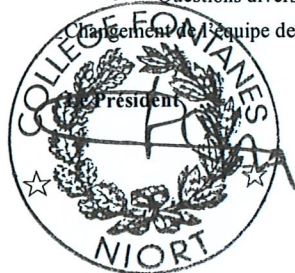
**Hygiène et sécurité pour information (pour info)**

- Protocole sanitaire (anticipation et stock)
- Les 4 niveaux de Protocole pour les ATTE
- Modification de la pause ATTE
- Ouverture du Self modifiée
  
- Aménagement future VS
- Travaux d'été

**Fonctionnement pédagogique (pour info)**

- Actualisation de la Structure Pédagogique
- Dotation AED vie scolaire (vote)
  
- Voyages et sorties (perspectives et modalités/ADAGE)  
dont projet DANSE
- Statistiques cours non assurés
- Sections sportives et recrutement C.H.A.M
- Remerciements au District Football
- Club Echec
- ERASMUS
- Mise en place de l'ULIS
- Organisation de la fin de l'année
- Date du stage 3è
- Questions diverses (à déposer avant le mardi 21 juin 14.00)

Changement de l'équipe de direction



Le Secrétaire



## **Fonctionnement administratif et financier :**

- Le PV du CA du 31 mai est validé à l'unanimité.
  - DBM pour informations : M Lefebvre présente la DBM n°4 : constatations de produits scolaires.
  - Le don de l'association des anciens élèves de 500€ pour l'achat d'ouvrages pour le CDI est accepté à l'unanimité. M. LEFEBVRE informe l'assemblée que cette association gère un musée au sein de l'établissement. L'assemblée remercie l'association pour ce don.
  - Concession de logements : Suite au départ d'un agent le 31 août, l'occupation des 3 logements est proposée de la façon suivante : 1 logement (1 rue Barra) pour le chef d'établissement, 1 logement (54 rue du 14 juillet) pour la principale adjointe, 1 logement (52 rue du 14 juillet) pour le gestionnaire.  
La proposition est acceptée à l'unanimité.
  - M Lefebvre propose la ventilation des crédits pédagogiques globalisés d'État (3887€) :  
1042,80€ de droits de reproduction  
1186,20€ pour les carnets de correspondance  
1658€ pour les manuels scolaires  
Le CA approuve à l'unanimité.
  - La convention avec l'agence comptable est votée à l'unanimité.
  - La convention de partenariat avec le FSE du collège Jean Zay pour l'organisation d'un spectacle chorale est acceptée à l'unanimité. (coût pour le collège Fontanes : 500€)
- L'appel à facturation à l'entreprise Rouvreau pour la vente de ferraille pour un montant de 50,60€ est voté à l'unanimité.

- Une DBM pour prélèvement de 27 138 € sur le fond de roulement pour abonder le budget denrées alimentaires et énergie (gaz et électricité) est présentée par M Lefebvre. L'augmentation du prix des énergies et des denrées alimentaires nécessite une augmentation des lignes de ce budget pris sur le fond de roulement. Le département s'est engagé à ne pas augmenter le prix de la demi-pension jusqu'en 2023. Les parents d'élèves demandent que le département engage des travaux pour isoler l'établissement afin de réduire les dépenses d'énergies. La majorité départementale n'étant pas présente au CA, elle ne pourra pas répondre à la question du devenir du collège Fontanes, comme Mme Niéto s'y était engagée. Les parents d'élèves relanceront le département pour obtenir une réponse à ce sujet. La DBM est approuvée avec 14 voix pour et 8 abstentions.

## **Hygiène et sécurité :**

M Lefebvre informe le CA sur les 4 niveaux du protocole sanitaire et donne une information sur les stocks de masques (5200 masques enfants et 3200 masques adultes) et 45 litres de gel hydroalcoolique en cas de reprise de la covid.

Information sur la modification de la pause des agents territoriaux qui passe de 1/2h à 3/4h entre 10h30 et 11h15.

Information sur les nouveaux horaires de l'ouverture de la restauration scolaire à la rentrée de septembre : 11h15 à 13h30.

Information sur l'aménagement futur de la vie scolaire qui sera effective à la rentrée prochaine : déplacement des bureaux de la vie scolaire vers le foyer des élèves.

Le foyer sera installé dans un local utilisé auparavant par la technologie donnant sur la cour du CDI.

Travaux d'été :

- Travaux de la réduction de pression d'eau
- Travaux d'aménagement des locaux accueillant l'ULIS.
- Travaux de réparation de la verrière devant la salle de musique .
- Travaux d'aménagement de la vie scolaire.

M . Pénicaud informe le CA par un mail reçu en séance de la décision du conseil départemental de réaliser les travaux d'aménagement d'une salle de « conférence » au rez de chaussée au niveau des salles de français 19 et de la salle informatique. Coût prévu : 150 000€, période de travaux : 1<sup>er</sup> trimestre 2022-2023.

### **Fonctionnement pédagogique :**

M Chappe informe de la perte d'une classe de 6ème.

La structure sera donc de 5 classes de 6ème et 6 classes de 5ème, 4ème, 3ème.

Les effectifs prévus à ce jour sont de : 115 à 120 élèves de 6ème, 151 de 5ème, 157 de 4ème et 172 de 3ème.

Dotation AED vie scolaire : La vie scolaire risque de perdre un demi poste d'assistant d'éducation.

Un courrier est lu au CA, pour s'opposer à la perte de ce 1/2 poste, signé par les représentants des enseignants et des parents d'élèves. Il sera envoyé par le chef d'établissement à madame la rectrice.

Les voyages et sorties se feront à l'aide de l'outil ADAGE.

Le projet danse mené par l'équipe d'EPS coûtera 4565€. Il sera financé en partie par le collège, le FSE et les enseignants sollicitent la FCPE pour participer au coût financier à hauteur de 1000€. Les parents d'élèves réservent leur réponse.

Statistiques des cours non-assurés : heures perdues nettes 1544,5h soit 6,25 %, sans les heures de technologie : 4,70 %.

Recrutement des élèves en sections sportives : la commission a étudié de nombreux dossiers solides. Le recrutement sera donc de qualité.

Le recrutement CHAM n'a pu étudier que 4 dossiers. Des élèves déjà au collège pourront intégrer la section CHAM.

Le CA remercie le district de football pour son don de 2000€.

M Chappe remercie les 2 enseignants qui ont encadré avec beaucoup de succès les clubs échecs et origami.

Mme Dolci présente le projet ERASMUS qui se poursuivra à la rentrée avec le voyage à Séville.

Organisation de la fin d'année scolaire : le DNB aura lieu les jeudi 30 juin et vendredi 01 juillet. Les classes de 6ème, 5ème, 4ème n'auront pas cours. Les cours seront perturbés les mardi 05 et mercredi 06 par les corrections du DNB. Le 07 juillet sera consacré à une réunion pédagogique. Les enfants seront accueillis au collège, mais les cours ne seront pas assurés.

La date de stage de 3ème est fixée à la dernière semaine avant les vacances de décembre entre le 12 et le 16 décembre 2022.

M Chappe rappelle qu'il préside son dernier CA et remercie l'ensemble de l'assistance.